



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Circulaire 8477

du 22/02/2022

ADDENDUM - WBE - Membres des personnels administratifs –
Changement d'affectation dans un établissement scolaire de la
zone ou d'une autre zone - Demande d'extension de nomination -
Demande d'obtention d'un complément de prestations

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : 8449 et 8466

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 22/02/2022 du 22/02/2022 au 07/03/2022
Documents à renvoyer	oui, pour le 07/03/2022

Information succincte	Opérations statutaires personnel administratif
-----------------------	--

Mots-clés	Personnel administratif – changement d'affectation – extension de nomination – complément de prestation
-----------	---

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)	Centres psycho-médico-social Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA)
	Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé	Centres techniques
	Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur	Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Les organisations syndicales

Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Éducation

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Maxime CUNNINGHAM	Service général Statuts-Carrière, Direction générale des personnels de l'Education organisé par WBE, Direction de la Carrière	02/413.39.63 papo@w-b-e.be



Objet: Addendum à la circulaire 8449 et 8466 - Opérations statutaires - Membres des personnels administratifs

Madame,
Monsieur,

Les listes des emplois vacants pour les demandes de changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone, d'extensions de nomination et d'obtentions d'un complément de prestations des membres des personnels administratifs de l'enseignement organisé par Wallonie Bruxelles Enseignement sont modifiées.

Le tableau repris pour la zone 1 des circulaires n°8449 et 8466 sont complétés par les emplois repris dans le tableau annexé à ce courrier.

Les documents complétés doivent IMPERATIVEMENT être envoyés :

- Pour le **07 mars 2022** au plus tard
- Par courrier recommandé (date du cachet de la poste faisant foi) à l'adresse:

**Wallonie Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G21 PA 2022
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES**

- Si possible, en plus de l'envoi par courrier recommandé, les documents peuvent être adressés par mail à papo@w-b-e.be

Vous souhaitez plus d'informations?

Vous pouvez nous joindre au 02/413.39.63 ou papo@w-b-e.be

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général des Personnels de l'Education,

Manuel DONY

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par Wallonie Bruxelles Enseignement

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 1 – Bruxelles Capitale

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Heures	Choix
Athénée royal «Sippelberg»	Molenbeek-Saint-Jean	Comptable	38 heures/semaine	
Athénée royal « Toots Thielemans »	Molenbeek-Saint-Jean	Comptable	38 heures/semaine	

Date:

Signature: